

# Mairie de Saint – Vérant



## Compte – rendu du Conseil Municipal du 6 Juillet 2009

Présents : Mrs et Mmes Gérard CHARDON, Robert VIVIER-MERLE, Martine VIVIER-MERLE, Martine THEVENET, Jean Yves ROLLET, Jacky GLATTARD Jérôme ROLLET, Claudine ROCHE, Bernard GIRIN, Ingrid GIRARDON, Joël MORAND, Eliane GITENAY, Thérèse CHAVAND DEVILLE, Jean Luc DUFOUR, André PROUST.

Excusé : Jean Luc DUFOUR

La séance est ouverte à 20 heures.

Le Compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

### Urbanisme :

Un avis favorable est donné aux demandes suivantes :

- Permis de construire déposé par Mr Ceccarelli, La Contardièrre, pour la création d'une terrasse de 30m<sup>2</sup>
- Permis de construire déposé par Mr Rollet André, Les Granges, pour la création d'un tunnel abritant fourrage et matériel
- Déclaration préalable de Mr Rollet Bruno, La Feuillata, pour un abri de jardin en bois
- Déclaration préalable de Mr Peeters Franck, Le Crêt Manu, pour un abri de jardin en bois
- Déclaration préalable de la Société SVE, Le Nandry, pour un abri de jardin en bois
- Déclaration préalable de Mr Trovatti Philippe, Le Crêt Manu, pour un abri de jardin en bois
- Déclaration préalable de Mr Fourchet Alain, Les Molonnes, pour le prolongement d'une toiture de terrasse
- Déclaration préalable de Mr Combépine Sylvain Le Bourg, pour un abri de jardin en bois

Suite à la consultation pour la modification du PLU, divers maîtres d'œuvres ont été contactés.

Le Cabinet Alain et Renaud GERGONDET, présentant la meilleure offre, a été retenu pour l'étude du dossier.

### Projets 2009/2010 :

Suite à consultation pour la maîtrise d'œuvre de la construction du restaurant scolaire et garderie, le Cabinet Barthélémy, présentant la meilleure offre, a été retenu.

Une première réunion est prévue fin juillet.

### **Travaux bâtiments :**

Les travaux de la cage d'escaliers desservant les appartements situés au-dessus de l'école Joannès Barral ont commencé ce début de semaine, maçonnerie, peinture, et changement de fenêtre.

Différents chiffrages sont en cours pour des travaux à engager dans plusieurs bâtiments communaux. (Bâtiments de la poste, immeuble Chabert, à la Cure). A réception de tous les devis demandés, une réunion de commission bâtiments sera organisée pour analyser les offres.

Ecole Joannès Barral: suite à la demande de Mme SUBRIN pour la fermeture à clé du portail de la cour de l'école pendant les heures scolaires, il est prévu de déplacer les boîtes aux lettres des locataires et d'installer des sonnettes à proximité du portail d'entrée. Ces travaux devraient être effectués avant la prochaine rentrée scolaire.

### **Ecole publique**

Compte-rendu du conseil de l'école publique du 16 juin 2009 :

92 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire + deux élèves qui arriveront au printemps.

Deux institutrices ont quitté l'école. Céline DUBESSY et Bérengère VIDAL.

Cécile BUDIN reprend à plein temps et Ghislaine DEBOURG nommée pour la section enfantine, prend son poste à mi-temps. L'autre enseignante n'est pas encore connue à ce jour.

Suite à la campagne lancée par l'Etat, pour l'équipement des écoles rurales en matériel informatique, le dossier a été envoyé et est en attente de réponse. La première dotation a été faite le 9 juin et la deuxième se fera début juillet. Seulement 43 demandes seront prises sur 167.

La porte ouverte a eu lieu le 19 juin. Une remise de dictionnaires a été faite auprès des élèves partant en 6ème à la rentrée de septembre.

14 élèves ont bénéficié de l'aide personnalisée, les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.

Satisfaction générale pour l'ensemble des enfants suivis. Cette aide sera reconduite à la prochaine rentrée, mais tous les éléments ne sont pas connus pour l'instant.

Les diverses demandes exprimées seront étudiées lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### **St Vérand vu du ciel :**

Un contrat a été signé entre le Progrès et la Commune. Ce contrat consiste à une présentation de la commune qui sera effectuée dans l'édition du 10/09 ainsi que des interviews de véranais et véranaise.

Une photo vue du ciel de la commune complètera ce dossier.

En contrepartie le Conseil Municipal remettra une édition du journal de ce jour à chaque foyer véranais.

### **Ressources humaines:**

Sylvain COMBEPINE en CDD jusqu'au 25/05 est passé dernièrement en CDI; il occupe un poste d'adjoint technique territorial stagiaire, pour une période d'un an.

Silvère SAY, à l'issue d'une année de stage, est passé titulaire.

### **Voirie :**

L'étude pour les travaux 2009, est en cours de chiffrage.

Ces travaux doivent commencer en octobre.

Local voirie : Visite de différents locaux techniques ce Samedi 11 juillet avec la commission voirie.

Suite à consultation de maîtres d'œuvres pour ce projet, une première analyse de candidatures a été présentée en séance du Conseil Municipal Le choix définitif du maître d'œuvre se fera ultérieurement.

### **Fleurissement :**

Le passage du Jury d'arrondissement pour le concours départemental est fixé au mercredi 22 juillet de 14h45 à 15h30

Le jury départemental, est susceptible de passer à nouveau le 28, 29 ou 30 juillet, date à préciser par ce dernier si toutefois la commune est retenue pour l'obtention d'une fleur en 2010.

Pour le concours des pierres dorées, passage du jury le mercredi 5 août à 7H45

### **Eau et assainissement :**

Les travaux ont débuté le 02 juillet, les hameaux du Nandry, des Brouilles et de la Véronne sont concernés.

La lecture du rapport du prix et qualité du service public assainissement nous a été présenté et commenté, pour l'assainissement collectif ; il en a été de même pour l'ANC (assainissement non collectif).

### **Divers :**

Suite à la pétition concernant la fermeture de l'hôpital d'Alix un grand nombre de signatures a pu être récolté, ainsi la fermeture de cet établissement n'est plus à l'ordre du jour. Cet établissement il sera désormais rattaché à l'hôpital de Villefranche. Le Maire d'Alix a remercié la municipalité d'avoir délibéré pour soutenir son action. Gérard CHARDON a également été contacté par le Directeur des Hospices Civiles de Lyon qui se voulait rassurant.

Un refus de demande d'autorisation de stationnement de taxi pour Monsieur TOUAHRIA Ahmed

La séance est levée à 23 heures.